

Le mot du maire

Trois mois se sont écoulés depuis le début de ce nouveau mandat. Avec l'équipe municipale, nous sommes pleinement engagés au service de notre commune, avec la volonté d'agir dans la continuité des projets en cours tout en mettant déjà en œuvre des points essentiels de notre programme.

Plusieurs dossiers importants avancent bien. Les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire arrivent à leur terme et permettront d'améliorer les conditions d'accueil de nos enfants. Le chantier des Pierrottes arrive aussi à sa fin après un an et demi de travaux et les nouveaux habitants arriveront à l'automne.

Par ailleurs, la réflexion autour de la création d'un bâtiment dédié aux temps périscolaires et au centre de loisirs s'accélère. Ce projet répond à l'évolution des besoins des familles et à notre volonté d'offrir aux enfants un cadre et des conditions adaptés et de qualité.

Ces premiers mois ont aussi été marqués par la gestion quotidienne de la commune, souvent discrète mais essentielle au bon fonctionnement des services publics. Des mouvements de personnel ont eu lieu, avec des départs et de nouveaux recrutements. Je remercie sincèrement les agents municipaux pour leur implication au quotidien au service des habitants.

Je mesure chaque jour la chance qui m'est donnée de partager un moment de vie avec les Livryennes et les Livryens et de pouvoir m'engager au service de notre commune. Le tourbillon des réunions et des multiples sollicitations n'est certainement qu'un début, mais l'équipe fait front avec responsabilité et détermination.

L'été est souvent placé sous le signe de la convivialité. Les manifestations de juin puis celles de septembre sont autant d'occasions de se retrouver, de partager et de faire vivre l'esprit chaleureux qui caractérise Livry.

Très bel été à toutes et à tous.

Esther DECANTE

Vie communale

- ✓ **Municipalité** : Les élections municipales et suite ...
- ✓ **Citoyenneté**
- ✓ **Travaux** : La fontaine
- ✓ **Urbanisme** : Le PLU, Les Pierrottes, La Chesnaie
- ✓ **CCAS** : Bien vieillir chez soi
- ✓ **Santé** : plan canicule
- ✓ **Finances** : budget 2026
- ✓ **Scolaire** : La vie dans les écoles
- ✓ **Sécurité** : Prévention des noyades, sécurité vacances

Bloc-notes

- ✓ **Etat civil**
- ✓ **Agenda**
- ✓ **Date des battues**

Vie associative

- ✓ **La vie de nos associations**



Fin d'année chaude en musique sous les arbres de l'école maternelle, jeudi 18 juin.

► Municipalité

Les élections municipales

Dimanche 15 mars se sont tenues les élections municipales à Livry-sur-Seine. Comme annoncé lors du dépôt des candidatures, une seule liste était en lice pour ce scrutin, elle a été élue.

Sur les 1 725 électeurs inscrits, la commune a enregistré : 687 votants, soit 39,83 % de participation, 1 038 abstentions, soit 60,17 %, 564 suffrages exprimés.

Ces chiffres témoignent d'un contexte particulier, mais aussi de l'attachement des Livryennes et des Livryens à la vie démocratique locale.

La liste élue, « Bien vivre ensemble à Livry-sur-Seine », rassemble des habitantes et habitants investis, attachés à leur village et désireux de poursuivre une dynamique constructive.

Comme le rappelait la profession de foi : « Nous voulons continuer à accompagner l'évolution de notre village avec mesure, en renforçant ce qui fonctionne, en améliorant ce qui doit l'être, et en veillant à ne jamais dénaturer ce qui fait l'âme de notre village. »

L'équipe s'est engagée à agir avec transparence, écoute et sens du collectif, dans la continuité du travail mené ces dernières années.

Conformément aux orientations présentées durant la campagne, les actions des prochaines années s'articuleront autour de plusieurs axes : préserver la qualité de vie et l'identité du village, soutenir l'éducation,

l'enfance et la jeunesse, renforcer les mobilités et la sécurité, assurer une gestion financière responsable, construire un urbanisme maîtrisé et durable.

Ces engagements reprennent les grandes lignes du programme présenté aux habitants, fondé sur la proximité, la sobriété dans la gestion et le respect du cadre de vie.

Comme le soulignait également Esther Decante, « je crois en la valeur du dialogue, de l'écoute et des projets construits ensemble ».

La municipalité remercie l'ensemble des électrices et électeurs qui ont participé à ce scrutin, ainsi que toutes celles et ceux qui s'impliquent au quotidien dans la vie de Livry-sur-Seine.

Conseil municipal d'installation

C'est donc le samedi 21 mars que le nouveau conseil municipal s'est installé. Le public n'était pas très nombreux mais l'émotion était grande. Régis Dagron a passé le flambeau à Esther Decante afin de mener à bien les chantiers en cours et d'imaginer le Livry de demain. Cette passation fut aussi l'occasion d'offrir au maire sortant quelques cadeaux au nom du conseil municipal afin de profiter enfin d'une retraite pleine et entière.

C. Guieba

Un départ et une arrivée

Après plusieurs années d'engagement au service de la commune, Mme Poulain, notre Directrice générale des services prend une retraite bien méritée. Nous la remercions pour son sérieux, sa disponibilité et sa proximité avec les habitants.

Elle transmet le relais à M. Benyelles, originaire de Villiers-en-Bière, diplômé de Panthéon-Assas en droit des collectivités territoriales et ancien enseignant en droit constitutionnel. Son parcours l'a conduit de la lutte contre les marchands de sommeil en Seine-Saint-Denis à des fonctions de responsable juridique, puis de DGS dans le Loiret.

Motivé et expérimenté, il rejoint Livry-sur-Seine avec l'envie de mettre son expertise au service de la commune. La transition s'effectue sereinement, dans un esprit de confiance et de continuité.



Pascale Poulain et Ossama Benyelles



► Municipalité

Les commissions

Présentation des adjoints et de leurs commissions

Le nouveau conseil municipal a souhaité renforcer la lisibilité de l'action publique en structurant le mandat autour de cinq adjoints et d'une conseillère déléguée, chacun accompagné d'une équipe engagée.

Leur mission commune : porter des projets concrets, utiles et cohérents pour les six années à venir.



Affaires sociales, CCAS et sûreté
1^{er} adjoint : Christophe Simon
Commission sociale & CCAS

Autour de Christophe Simon, l'équipe poursuit un engagement fort envers toutes les générations : accompagnement social, aide au logement, soutien administratif, dispositifs d'urgence.

Dans le cadre de sa délégation, il oeuvre également contre les incivilités en coordination avec les différents acteurs de la sécurité publique.



Communication
2^e adjointe : Caroline Guieba
Commission communication

Cette commission fait évoluer les modes d'information et de dialogue entre la commune et ses habitants. Elle privilégie les temps d'échange, la transparence sur les projets et la modernisation des supports de communication.

► Citoyenneté

1^{re} édition de la journée citoyenne

À l'initiative de la commission associations, culture et sport, une matinée citoyenne s'est déroulée à l'école élémentaire avec la participation de six bénévoles pour cette première édition.

Au cours de cette matinée particulièrement chaude, plusieurs petits potagers ont été créés afin d'offrir aux élèves un espace de découverte de la nature et du jardinage.

Les participants ont également réalisé le tracé du jeu de l'épervier dans la cour, permettant ainsi aux enfants de profiter



Affaires scolaires et périscolaires
2^e adjointe : Caroline Guieba
Commission scolaire et périscolaire

L'équipe se mobilise pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage optimal : soutien matériel aux écoles, amélioration des temps périscolaires, réflexion sur l'augmentation des capacités d'accueil, restructuration de l'école élémentaire, implication des jeunes dans la vie communale et développement de solutions pour la petite enfance.



Transition écologique, travaux et transports
3^e adjoint : Jean-Pierre Borderieux
Commission transition, travaux et transports

Cette commission porte une vision durable du village : valorisation du patrimoine, entretien des espaces publics, végétalisation, sobriété énergétique, réfection des voiries, mobilités douces, sécurité routière et amélioration de l'offre de transports.



Finances communales
4^e adjointe : Marie-France Rossi
Commission finances

L'équipe garantit une gestion rigoureuse des finances tout en permettant la réalisation de projets structurants. Elle poursuit la recherche de subventions et développe le budget participatif pour associer les habitants aux décisions.

C. Guieba



Vie associative, culture et sport
5^e adjoint : Hervé Ducat
Commission

culture, associations et sport

Cette commission soutient activement les associations, encourage les initiatives intergénérationnelles et développe des actions citoyennes et de prévention pour renforcer le vivre-ensemble.



Urbanisme
Conseillère déléguée : Valérie Empis
Commission urbanisme

L'équipe travaille à la révision du PLU pour maîtriser le développement du village, préserver les commerces de proximité, maintenir les professionnels de santé et favoriser l'arrivée de nouveaux praticiens.

Qu'est-ce qu'une commission municipale ?

Formées de membres du conseil municipal et animées par un vice-président, les commissions permettent de préparer les décisions, d'approfondir les dossiers techniques et d'associer les élus au suivi des politiques locales.

Chaque conseiller peut alors apporter sa pierre à l'édifice, ses idées et ses compétences au service de sa commune.

A quel moment sont prises les décisions ?

C'est lors des conseils municipaux, instances délibérantes, que les décisions engageant la commune et réglant les affaires locales sont actées. Ces séances sont ouvertes au public.

d'une nouvelle activité ludique lors des récréations et des temps périscolaires.

Cette action collective a contribué à l'amélioration du cadre de vie des élèves et témoigne de l'engagement des bénévoles au service de l'école et de la vie locale.

La commission remercie chaleureusement les six participants pour leur implication, leur disponibilité et leur bonne humeur tout au long de cette matinée.

Pour la prochaine édition toutes vos idées d'embellissement sont les bienvenues !

H. Ducat



► Citoyenneté

Cérémonie du 19 mars

Le 19 mars 1962 reste une date chargée d'émotion, porteuse d'espoir pour certains et de profondes blessures pour d'autres.

Dans son message lu lors de la cérémonie, la ministre Alice Rufo rendait hommage à toutes les victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Elle rappelait le long chemin vers une mémoire nationale plus juste et l'importance de transmettre cette histoire avec dignité.

Enfin, elle invitait à préserver ce "monde commun" qui nous relie à travers les générations.

À l'issue de la cérémonie, le maire, Régis Dagron a souhaité mettre à l'honneur M. Jacques Trameçon, habitant de Livry depuis 1970 et fidèle porte-drapeau des Anciens combattants depuis plus de vingt ans. Appelé en Algérie en 1957 au 3^e RCA, il a servi près de la frontière marocaine avant d'être démobilisé en 1960. Discret sur cette période comme beaucoup de ses camarades, Jacques

reste une figure bienveillante et engagée de notre commune. La médaille de la ville lui a été remise pour saluer son parcours, son sens du devoir et son attachement constant au souvenir.



► Citoyenneté toujours

Le bruit, encore...

Parce que le calme fait partie de ce qui rend notre village si agréable à vivre, il est parfois utile de rappeler les règles qui permettent à chacun de profiter sereinement de son environnement.

Ces règles ne sont pas là pour contraindre, mais pour préserver l'équilibre entre les besoins de chacun : bricoler, jardiner, travailler... tout en

respectant le repos de ses voisins ou la sieste de leurs enfants.

Elles reposent sur un principe simple : vivre ensemble en bonne intelligence, avec attention et courtoisie.

Pour les particuliers :

Du lundi au vendredi :

8 h – 12 h et 13 h 30 – 19 h 30

Le samedi :

9 h – 12 h et 15 h – 19 h

Les dimanches et jours fériés :

10 h – 12 h

Pour les entreprises :

Du lundi au vendredi :

8 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 19 h

Le samedi :

9 h – 12 h

En dehors de ces créneaux, on coupe les moteurs, on range les outils... et on laisse Livry-sur-Seine profiter du calme.

Comme toujours, en cas de gêne, le dialogue reste la meilleure première étape. Une conversation cordiale règle souvent bien des situations.

En résumé : vivons ensemble, écoutons-nous... et baissions le son quand il le faut.

C. Guieba

► Citoyenneté

Opération "On taille nos haies

Le printemps et l'été sont là, et avec eux la vengeance de la chlorophylle !

Vos lauriers, thuyas et troènes débordent d'énergie... et un peu trop sur le trottoir d'à côté ?

Si les branches de votre jardin commencent à saluer d'un peu trop près les chapeaux des passants, il est temps de sortir le sécateur. Mais attention à ne couper que ce qui dépasse car nous devons veiller à préserver la biodiversité en ne dérangeant pas la nidification des oiseaux.

Pourquoi couper ? Ce n'est pas seulement pour faire joli. Une haie qui dépasse, c'est un piéton ou une poussette obligé de descendre sur la chaussée ou un panneau de signalisation masqué (et un risque d'accident).

C'est aussi le facteur qui doit slalomer pour glisser le courrier.

Bref, élaguer, c'est avant tout prendre soin de ses voisins et de l'environnement !

La minute juridique :

Parce qu'un jardinier averti en vaut deux, voici ce que dit la loi :

Article R 116-2-5 du code de la voie routière : Les branches de vos arbres et haies ne doivent pas dépasser sur le domaine public sous peine d'une contravention de 5^e classe.

Côté sécurité (art. L. 2212-2-2 du CGCT) : Le maire peut faire procéder à l'élague d'office aux frais du propriétaire si, après mise en demeure, rien n'est fait.

À noter : Vos voisins n'ont pas le droit de couper eux-mêmes les branches qui dépassent chez eux ou sur la rue, c'est à vous de jouer les coiffeurs végétaux.

En pratique, on fait quoi ?

On s'arme de patience (et d'un bon taille-

haie) pour couper à l'aplomb de la limite de propriété. Vos végétaux resteront magnifiques, vos voisins vous diront merci, et nos rues resteront sûres et accueillantes.

Merci à tous pour votre vigilance et votre civisme. À vos marques, prêts... taillez !



Illustration générée par l'IA



Borne-fontaine place Mouton

Le civisme existe toujours

Place Mouton, en soirée le 1er juin, le raccord du robinet de la borne-fontaine a lâché, entraînant la chute du robinet et une fuite d'eau. Les riverains se sont mobilisés pour mettre un terme à cette fuite, par la pose d'une vanne provisoire, avant intervention des services techniques.

Saluons ce geste civique au profit de la communauté et grand merci au dévouement des habitants de la rue Mouton.

JP. Borderieux

► Travaux

La fontaine fait peau neuve

Après plusieurs mois d'absence, la fontaine située sur la place, devant les commerces, a retrouvé sa place au cœur du village.



La fontaine, toute belle

Elle revient transformée, restaurée en profondeur et prête à accompagner les beaux jours.

Une rénovation qui s'avérait indispensable.

Avec le temps, la fontaine avait besoin d'une intervention complète pour assurer son bon fonctionnement. Les équipes spécialisées ont donc procédé à une remise en état globale :

- révision des canalisations et du système d'alimentation en eau,
- installation d'un nouvel équipement de pompage,
- remise en conformité de l'installation électrique,
- vérifications et essais avant la remise en service.

La structure elle-même a été entièrement démontée puis envoyée en atelier pour une restauration complète. Décapage, réparation des éléments abîmés, métallisation, peinture... chaque détail a été repris pour redonner à la fontaine son aspect d'origine tout en renforçant sa solidité.

Investissement pour le cadre de vie, l'ensemble de cette rénovation représente un coût global de 23 040 € TTC pour la commune.

Ce chantier s'inscrit dans la volonté de préserver et valoriser le patrimoine local tout en améliorant le quotidien des habitants.

C. Guieba

► Urbanisme

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU)

En quoi consiste-t-elle ?

Le PLU est le principal document de planification d'une commune. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol, définit les zones constructibles et encadre les projets d'aménagement.

La révision du PLU est une procédure encadrée par le Code de l'urbanisme qui vise à modifier en profondeur le PLU d'une commune ou d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunal). Cette procédure est bien plus qu'une simple adaptation technique car elle permet de revoir l'ensemble du projet de territoire : zonage, règlement, orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

La procédure de révision s'applique lorsque la collectivité souhaite redéfinir ses priorités, repenser l'équilibre entre les zones urbaines et naturelles ou intégrer de nouveaux projets d'aménagement. Elle suppose donc un travail approfondi, mené sur plusieurs mois.

Le 16 avril, une première réunion de travail s'est tenue en mairie. L'élue, les agents en charge du sujet ont examiné les prochaines étapes de cette révision, accompagnés par le bureau d'études Eu. Réal. Ce dernier a participé à des sessions de la commission urbanisme pour discuter de plusieurs modifications du PLU et du PADD (projet d'aménagement de développement durable) avec l'objectif d'un document pré figuratif d'ici octobre 2026. L'échéancier prévoit l'arrêt du projet en mai 2027, suivi d'une consultation et d'une enquête publique, avec une approbation attendue en janvier ou février 2028. Enfin, il a été noté qu'une évaluation environnementale du PLU serait nécessaire pour le changement de PADD.

Les premières réflexions proposent d'ajuster les dispositions générales et le lexique du PLU, en s'appuyant explicitement sur le lexique national et en clarifiant la notion de voie publique. Elles suggèrent de revoir les normes de stationnement et de définir les aires collectives, ainsi que de préciser les permis de démolir.

Des critères spécifiques seraient ajoutés selon les zones, notamment en secteur urbain et historique, ainsi que pour la végétation et la mixité des logements. En zone naturelle, une reconfiguration est envisagée, incluant l'interdiction du camping et des précisions sur les hauteurs.

Enfin, les annexes devraient respecter des normes de localisation et de dimensions, et des pratiques environnementales seraient intégrées, notamment pour la gestion des nuisances sonores.

Aussi, les réunions de la commission urbanisme seront cette année tout particulièrement centrées sur la révision du PLU et se tiendront régulièrement afin de répondre à l'échéancier qui prévoit l'arrêt du projet en mai 2027.

V. Empis



Les règles sur les clôtures devraient intégrer une hauteur maximale, et des ajustements sont recommandés pour le design et aussi les matériaux des aménagements extérieurs.

Source gallica.bnf.fr / BnF

Qu'est ce qu'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ?

C'est un élément incontournable du PLU, un acte utilisé dans la gestion de l'espace urbain et dans bien d'autres situations. En effet, il présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental d'une commune ou d'une communauté de communes durant une période donnée (10 à 20 ans).

► Urbanisme

Les Pierrottes

L'année 2025 a été marquée par des avancées significatives, notamment la signature de l'acte de vente des terrains constructibles au promoteur ALSEI Résidentiel le 30 décembre 2024, permettant la réalisation d'environ 6 000 m² de surface de plancher pour 81 logements.

Les travaux d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) ont débuté en septembre 2024 et se sont achevés en février 2025.

Le chantier du promoteur a démarré en avril 2025.

Des ajustements de calendrier ont été nécessaires, notamment pour la coordination des travaux de viabilisation et d'aménagement des espaces publics, repoussés à juin 2026 pour minimiser les coactivités avec le chantier du promoteur. Les principaux enjeux pour la suite de l'opération incluent la livraison du projet immobilier par le promoteur en septembre 2026, la finalisation des travaux de viabilisation et d'aménagement des espaces publics, ainsi que le suivi de l'année de parfait achèvement et la clôture de la concession d'aménagement prévue en août 2027.

Le jeudi 30 avril, le maire et ses adjoints ont visité ce chantier afin de suivre l'avancée des travaux et de vérifier la bonne exécution du cahier des charges. Ils ont également découvert la maison témoin, qui illustre la qualité des matériaux, l'organisation des espaces et les performances énergétiques prévues pour les futurs logements. Chaque maison dispose d'un jardin et d'un garage.

Le chantier progresse conformément au calendrier retravaillé, avec une livraison des habitations prévue pour la fin septembre.



Visite de chantier et du logement témoin pour le maire et ses adjoints le 30 avril dernier

► Urbanisme

Domaine de la Chesnaie

Le terrain est situé entre la rue des Uselles au sud et la rue de la Folie au nord, avec un accès depuis chaque rue. Il contient un ancien foyer pour seniors désaffecté, nommé « la Chesnaie », ainsi que les garages, les annexes, prévues pour démolition.

Le projet retenu après plusieurs années de recherche a été présenté plusieurs fois à la mairie et au bailleur entre juillet et novembre 2025, avec les étapes principales suivantes : présentation du projet dans ses grandes lignes le 17 septembre 2025, première présentation publique le 29 octobre 2025, atelier d'architecture le 13 novembre 2025, et seconde présentation publique le 28 novembre de la même année.

Le projet architectural respecte l'environnement et les réglementations. Il consiste en la construction de deux ensembles : 80 logements sociaux LLS* dont l'accès se fera par la rue des Uselles et 32 logements en accession libre dont l'entrée sera rue de la Folie. Les bâtiments, de trois niveaux pour les LLS et de deux niveaux pour les autres, sont conçus pour s'intégrer dans un site boisé. La rue des Uselles comprendra des locaux pour des professions libérales et un espace commun. Le stationnement se fera en surface pour les LLS et en souterrain pour les logements en accession avec des places visiteurs sur plusieurs endroits. Présence de jardins privatifs pour les logements du rez-de-chaussée et des espaces partagés pour les seniors.

Le design du projet est contemporain, avec de simples volumes et des façades travaillées. Il intègre des éléments de développement durable, avec une orientation des bâtiments qui favorise l'apport de lumière naturelle et le confort thermique. La végétation sera préservée et complétée par de nouvelles plantations, garantissant la biodiversité. Le projet vise également à assurer une mixité sociale avec des locaux d'activités au rez-de-chaussée et des aménagements paysagers qualitatifs.

Des travaux de clôture et espaces verts seront réalisés pour et avec les voisins en limite de propriété.

Le démarrage des travaux de démolition est prévu pour l'automne 2026.

*LLS : Logement locatif social

V. Empis



La résidence de la Chesnaie avant démolition depuis la rue des Uselles

► CCAS

Le saviez-vous ?

Si vous êtes retraités de la CNAV, MSA ou encore de la fonction publique, votre caisse de retraite agit en faveur « du bien vieillir chez soi ».

Bien vieillir chez soi consiste à adapter son logement, maintenir son autonomie et sa santé, et bénéficier de services et aides pour vivre sereinement à domicile.

Vous pouvez venir retirer un dossier « bien vieillir » auprès du CCAS à la mairie. Une fois complétée et envoyée, votre demande fera l'objet d'une étude. Après accord de la caisse de retraite, un professionnel viendra à votre domicile pour évaluer vos besoins et vos droits.

A cette occasion, vous pourrez découvrir les actions de prévention proposées gratuitement aux bénéficiaires : financement de la téléassistance, aides techniques, activités de loisir, pédicurie, frais de livraison des courses, etc.

Votre caisse de retraite peut également vous aider dans la prise en charge d'une aide à domicile pour l'entretien du logement, du linge, les sorties pédestres... sa participation financière est calculée en fonction de vos ressources.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le CCAS de la commune (01 60 68 23 45) ou l'association RIVAGE AUTONOMIE porteuse du CIC-PAT de Melun (01 64 52 24 48).

► Santé

Plan canicule

Comme chaque année à l'approche de l'été, le CCAS a mis en place une procédure d'inscription volontaire sur le registre communal pour le Plan Canicule, à destination des personnes âgées, fragiles ou isolées pour la période du 1^{er} juin au 15 septembre 2026.

En cas d'alerte, ce dispositif permet à la commune d'assurer un suivi des personnes fragiles et/ou isolées en les contactant régulièrement pour leur offrir une écoute, s'assurer que tout va bien

et déclencher une intervention ciblée au cas où cela s'avérerait nécessaire. L'inscription peut être réalisée par l'intéressé(e) ou par un tiers (parent, ami, voisin, médecin...) en complétant le formulaire de recensement dédié joint à ce journal, en annexe mais aussi disponible en mairie ou encore, en le téléchargeant (plan canicule.pdf) sur le site internet de la mairie (<https://livry-sur-seine.fr/fr/sante>).

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS au 01 60 68 23 45.

C. Simon

► Canicule

Bilan des épisodes de chaleur

Après une première vague de chaleur fin mai, Livry-sur-Seine a été touchée par un épisode de canicule en vigilance rouge, exceptionnel par son intensité et sa durée.

Pour offrir un espace de répit accessible à tous, la commune a mis à disposition une salle rafraîchie en mairie, ouverte durant l'épisode de canicule. Les habitants pouvaient s'y rendre librement pour se protéger de la chaleur, se reposer ou s'hydrater.

Les fortes températures ont conduit la commune à adapter les horaires d'accueil du public, afin de garantir la sécurité des agents. Une permanence téléphonique a été assurée chaque jour, permettant aux habitants de joindre facilement la mairie pour toute demande ou signalement. Ces ajustements ont permis de maintenir un service public réactif et accessible malgré les contraintes climatiques.

Compte tenu des températures relevées dans les bâtiments scolaires, les deux écoles de Livry-sur-Seine ont été fermées durant deux jours. Pour assurer la continuité de l'accueil, la commune a organisé un dispositif exceptionnel dans le modulaire du centre de loisirs, permettant de recevoir quelques enfants dans des conditions plus sûres.

Ces épisodes successifs ont rappelé l'importance de la solidarité, de la coordination et de la réactivité des services municipaux. La commune reste pleinement mobilisée pour anticiper les prochains épisodes de chaleur et accompagner les habitants tout au long de l'été.



Face à cette situation, la commune a activé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de protéger les habitants et d'assurer la continuité des services publics.

L'activation du PCS a permis de renforcer la vigilance auprès des personnes isolées et fragiles. Chaque jour durant l'alerte, les agents communaux et plusieurs élus ont contacté individuellement les personnes inscrites ou signalées, afin de s'assurer de leur état de santé, de leurs besoins et de leur sécurité. Ce suivi régulier a constitué un soutien précieux pour les habitants les plus exposés.



► Finances

Budget 2026

Le conseil municipal, compte tenu des élections municipales, a tenu sa séance dédiée au budget le 13 février 2026. Lors de cette séance le budget primitif 2026 a été voté, l'approbation du CFU (compte financier unique) et des subventions versées aux associations a été reportée au conseil municipal du 9 avril 2026.

Les comptes de l'année 2025 font ressortir un résultat positif de 14 796 € (3 900 € en 2024).

Le CFU 2025 fait ressortir un total de recettes réelles de fonctionnement de 1 830 207 €, comportant des recettes exceptionnelles de 202 074 € (vente des murs de la pharmacie), et des dépenses réelles de fonctionnement de 1 759 856 €.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 895 992 €. Les principaux projets menés en 2025 sont ceux prévus au Plan Pluriannuel d'Investissements, en particulier la rénovation du la salle Dumaine et l'extension de restaurant scolaire qui se terminent en ce début d'année 2026. Le changement des sols à l'école élémentaire s'est poursuivi et les toilettes des filles ont été rénovées. La suite de l'année 2026 sera consacrée à deux projets : la réflexion sur l'éventuelle création d'un bâtiment destiné au périscolaire et la rénovation (et/ou extension) des bâtiments de nos services techniques.

Fiscalité

Pour 2026, l'État a augmenté les bases d'imposition de la taxe foncière de 0,80% en moyenne. Compte tenu des projets d'investissement à mener et de la baisse des dotations de l'État, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 3% le taux d'imposition de la part communale de la taxe foncière (de 37,61% à 38,74%) et le taux de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires (de 11,25% à 11,59%).

Le budget primitif 2026 cadre l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année. L'objectif de la commune reste de maîtriser les dépenses de fonctionnement sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère de compétence. Le contexte économique auquel nous devons faire face nous impose de poursuivre les efforts dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en tentant d'optimiser les recettes. L'optimisation de la dépense publique et la mutualisation avec la CAMVS sont deux voies empruntées pour rationaliser les coûts.

Comprendre le budget communal



Le budget primitif 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de fonctionnement : 2,49 M€
- Section d'investissement : 2,16 M€

La construction d'un bâtiment destiné au périscolaire et l'ALSH est toujours à l'étude. Le conseil municipal étudie les solutions qui permettront de maintenir ce service aux familles, tout en restant dans un budget maîtrisé.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement, voté en 2023, permet de répartir le coût des investissements sur plusieurs années, et d'emprunter si nécessaire des montants adaptés année par année. Le conseil municipal a prévu le budget de l'année 2026 pour les 3 projets existants et va créer un nouveau programme pour la rénovation des bâtiments des services techniques.

Gestion de la dette

La situation financière stable de la commune et son faible taux d'endettement nous ont permis de souscrire un emprunt d'un million d'euros qui sera remboursé sur 20 ans. Cet emprunt est destiné à financer une partie des travaux de la salle Dumaine et l'extension du restaurant scolaire.

Nous avons également sollicité les services de l'État pour obtenir des subventions et sommes en attente de leur versement pour un montant global de 407 365 €.

M-F. Rossi

projets d'investissement du Plan Pluriannuel d'Investissement montants 2026

Création d'un bâtiment périscolaire (2023 à 2028)



496 000 € sur
2 300 000 €

Rénovation salle Dumaine (2023-2026)



448 600 € sur
540 000 €

Extension restaurant scolaire (2023 à 2028)



352 600 € sur
800 000 €

Réhabilitation des ateliers municipaux phase d'étude de faisabilité



100 000 €

► Scolaire

Les écoles portent désormais un nom

Le conseil municipal a décidé d'attribuer un nom aux deux écoles du village, en hommage à deux de nos anciens maires dont l'engagement a profondément marqué Livry-sur-Seine.

Le vendredi 13 février, en présence de leurs épouses, de leurs enfants, d'élus, d'anciens élus, d'enseignants et d'amis, les plaques portant leurs noms ont été dévoilées lors d'une cérémonie simple et empreinte d'émotion.

Un hommage à deux figures marquantes de la commune

Disparus en 2024, Michel Blanchouin et Michel Le Maoult ont, chacun à leur manière, accompagné la transformation du village.



Le maire, Régis Dagron, ainsi que le conseiller départemental, Denis Jullemier, ont rappelé combien ces deux hommes avaient placé l'éducation, la jeunesse et l'intérêt général au cœur de leur action publique. Leur attachement profond à Livry et leur dévouement constant ont guidé leurs mandats et inspiré durablement la vie locale.

En donnant leur nom aux écoles, la commune souhaite perpétuer leur souvenir et témoigner de sa gratitude envers ceux qui ont contribué à façonner l'identité de Livry-sur-Seine.

L'école élémentaire devient l'école Michel-Blanchouin

Maire honoraire, Michel Blanchouin a consacré près de vingt ans à Livry, dont trois mandats de maire. Enseignant, installé au Clos de Givry en 1975, il s'engage très tôt dans la vie publique. Élu maire en 1977, il dirige la commune de 1977 à 1983, puis de 1989 à 2001.

Sous ses mandats, l'école élémentaire « sort de terre » et la commune se modernise sans perdre son âme : création d'une cantine à la Villa du Nil, construction des ateliers municipaux, aménagement de chemins, mise en place d'une commission jeunesse qui deviendra le Conseil municipal des jeunes.

Après avoir quitté l'écharpe tricolore, il poursuit son engagement dans plusieurs associations — Les Jardins de Livry, l'Arval — et contribue notamment à la mise en valeur des vitraux, laissant une empreinte artistique et lumineuse jusque dans le hall de la mairie.

L'école maternelle devient l'école Michel-Le-Maoult

Arrivé à Livry en 1969, Michel Le Maoult mène une carrière remarquable à la Snecma tout en consacrant de nombreuses années au service de la commune. Conseiller municipal dès 1977, membre actif de la commission scolaire, il supervise la construction de l'école élémentaire inaugurée en 1979.

Il devient maire en 2007, fonction qu'il occupera jusqu'en 2016.

Durant ses mandats, plusieurs projets structurants voient le jour où sont lancés : les Pierrottes, l'aménagement du Fief du Pré — aujourd'hui la mairie —, l'extension du local petite enfance, la transformation du Parc de Livry en Espace Naturel Sensible, ou encore les premières discussions autour du centre Pedro Meca.

Homme discret, posé, toujours écouté, il a marqué la commune par sa constance, son sens du dialogue et sa capacité à fédérer.

En attribuant leur nom aux écoles, Livry-sur-Seine honore deux bâtisseurs qui ont œuvré pour les enfants, pour l'éducation et pour l'avenir du village.

Ces établissements porteront désormais la mémoire de ceux qui ont contribué à les faire naître, les transformer ou les défendre.

Ce geste symbolique s'adresse aussi aux générations futures : l'histoire de Livry s'écrit grâce à celles et ceux qui s'engagent pour les autres, avec conviction et générosité.



► Scolaire

Des écoliers dans la vigne

Le mardi 14 avril, les classes de CE2 et CM1 faisaient l'école buissonnière...

Accompagnés de leurs institutrices, les enfants avaient rendez-vous à la vigne avec des membres de l'ARVAL pour planter des pieds de raisin de table.

Cette séance de travaux pratiques avait été précédée la semaine auparavant par une présentation en classe pour les familiariser avec le sujet : bref historique de la vigne à Livry au cours des siècles, les différentes variétés de raisin, les travaux nécessaires à la culture, etc. Si la partie concernant la vinification et l'élaboration du vin a été laissée de côté, l'accent a été mis sur la greffe, la taille, le cycle de la végétation, etc., et restait donc à mettre tout cela en pratique.

C'est désormais chose faite grâce aux 36 pieds de raisin de table, tant blancs que rouges et rosés, acquis par l'ARVAL avec

l'aide de la commune à l'intention des enfants. Les trous ayant été creusés quelques jours avant et les tuteurs mis en place, les jeunes vignerons, aidés par les aînés, ont planté, ajouté du terreau, rebouché les trous, arrosé, puis enfilé les chaussettes plastiques destinées à protéger les jeunes plants de l'appétit des lapins et autres animaux friands de jeunes pousses.

Grâce à des visites régulières sur le terrain et lors de travaux spécifiques à leur portée, les enfants pourront suivre l'évolution des pieds, l'éclosion des bourgeons, le développement des feuilles, puis des sarments. Les premières grappes n'apparaîtront que la troisième année et certains de ceux qui ont participé à la plantation seront alors au collège, mais ils reviendront sans doute goûter les grappes sucrées.

D'année en année, de nouvelles classes pourront poursuivre l'action entreprise conjointement ; l'ARVAL se félicite de ce partenariat avec l'école et remercie les enfants et leurs enseignantes.

Ph. Bailly



► Scolaire

La vie dans les écoles

**Solidarité**

Le jeudi 2 avril, les élèves ont participé à une journée de sensibilisation au handicap. Différents ateliers ont été proposés le matin à l'école :

- sensibilisation à différentes formes de handicap, visible ou invisible ;
- réalisation de fresques collectives ;
- découverte de la pratique sportive handisport ;
- apprentissage d'une chanson.

Une course solidaire a eu lieu l'après-midi, place Mouton, au profit de l'association ELA (Association Européenne contre les leucodystrophies).

Lors de cette manifestation, chaque élève a couru selon ses capacités, dans un esprit de partage, d'entraide et de dépassement de soi. En amont, les enfants avaient cherché des parrains (famille, amis...) pour faire un don et soutenir l'association.

Les performances réalisées par les classes témoignent de leur engagement : CP : 15 200 mètres, CE1 : 20 200 mètres, CE2 : 26 000 mètres, CM1 : 48 600 mètres et pour les CM2 : 48 800 mètres.

Tous les fonds récoltés ont été reversés à ELA afin de contribuer à la recherche médicale et à l'accompagnement des familles touchées par la maladie.

Grâce aux différents soutiens, nous avons récolté 2466.95€.

Cet événement a été un beau moment de solidarité et d'engagement collectif !

Les enseignants de l'école élémentaire

En dehors des cours

Les temps périscolaires sont l'occasion de proposer, selon le contexte (climat, effectifs, organisation du restaurant scolaire...), de petits ateliers et activités variés. Les enfants ont notamment réalisé des pendentifs et porte-clés en Plastic Magic, des fresques en peinture pour décorer le restaurant scolaire en vue de son inauguration, des fleurs en papier, et bien d'autres créations.

Avec le retour des beaux jours, les trottinettes, les tables de ping-pong et les incontournables matchs de football ont également rythmé les temps de loisirs.

Nouvelle cette année : un atelier de danse créative, entièrement financé par la commune, a été mis en place deux fois par semaine durant la pause méridienne. Destinés aux élèves du CP au CM2 (par groupes de 15 enfants maximum), ces ateliers de 45 minutes, proposés les lundis et vendredis, ont permis aux enfants de découvrir la danse

d'improvisation, avec une influence Hip-Hop, dans un cadre ludique et bienveillant. À travers des échauffements, des jeux d'improvisation et des séquences collectives, ils ont développé leur créativité, leur expression corporelle, leur confiance en eux, leur écoute des autres et la coopération.

Grâce au nouveau restaurant scolaire, l'espace supplémentaire permet désormais d'accueillir les élèves élémentaires en seulement deux services. Les enfants déjeunent dans de meilleures conditions et le temps dégagé facilite l'organisation des activités par les équipes d'animation. Pour les maternelles, le passage progressif à un service unique est engagé, avec un léger décalage de l'arrivée du deuxième groupe afin de garantir une traversée du village en toute sécurité.

L'équipe de garderie du soir a également été renforcée : trois agents assurent désormais l'encadrement des enfants jusqu'à l'arrivée des parents.

Enfin, la polyvalence et la solidarité des équipes permettent de s'adapter quotidiennement aux absences, aux activités pédagogiques et aux sorties scolaires. Cette organisation repose sur une coordination étroite entre les services du restaurant scolaire et les équipes d'animation, afin d'assurer la continuité de l'accueil et la qualité du service rendu aux enfants.

Le service périscolaire



► Aide financière

Participation communale à la carte Imagine'R

Pour l'année scolaire 2026-2027, la commune de Livry-sur-Seine a décidé de poursuivre sa participation au financement de la carte Imagine'R pour les collégiens et les lycéens résidant sur la commune.

Le conseil municipal a approuvé la convention avec TRANSDEV et a fixé la participation communale à 50 % du reste à charge pour les familles (hors frais de

dossier), dans la limite de 50 € par carte pour les collégiens et 50 € pour les cartes des lycéens.

Cette mesure s'inscrit dans la volonté de la commune d'accompagner les familles et de soutenir la mobilité des jeunes Livryens.

Retrait des dossiers auprès de l'agence Transdev, place du mail Gaillardon à Melun.

Passage de la maternelle à l'école élémentaire

Pour les enfants déjà scolarisés à Livry-sur-Seine, le passage en élémentaire se fait directement auprès de la directrice de l'école, sans démarche préalable en mairie.

Prise de rendez-vous :

ce.0770567y@ac-creteil.fr
01 64 52 90 50

► Sécurité

Prévention des noyades : un message fort

La canicule récente et la multiplication des accidents de baignade, qui ont coûté la vie à une dizaine de personnes en Seine-et-Marne, rappellent tragiquement les dangers des zones non autorisées. L'an dernier, un jeune père de famille a ainsi perdu la vie en se baignant à Livry, sur un site où la baignade est strictement interdite.

C'est pour sensibiliser à ces risques que Pierre Ory, préfet de Seine-et-Marne, s'est rendu à l'embarcadere de Livry le lundi 22 juin, accompagné de Madame le maire, Esther Decante, et des forces de l'ordre. Près de 50 personnes étaient présentes, dont certains baigneurs

verbalisés pour non-respect des consignes de sécurité.

Pour renforcer la protection des populations, le préfet a pris un arrêté interdisant la baignade dans les cours d'eau du département en dehors des zones surveillées. La commune de Livry a également adopté un arrêté municipal pour interdire la baignade sur les berges de Seine.

Un rappel essentiel : si la chaleur incite à chercher la fraîcheur, cela ne doit jamais se faire au détriment de la sécurité. La prudence sauve des vies !



► Civisme

Oui au chai de l'ARVAL, non aux déchets verts dans les bois

Une recrudescence de dépôts sauvages de branchages et déchets verts a été constatée autour de la route départementale 39 et dans les bois, notamment rue du Bois d'Azier.

Pourtant, ces déchets (branches de moins de 20 cm de diamètre, herbe tondue, etc.) sont acceptés gratuitement dans les déchèteries du SMITOM.

Les auteurs de ces incivilités, souvent des professionnels de l'entretien des jardins, connaissent parfaitement le territoire. Leurs actes ont un double impact financier pour les Livryens : une première fois via l'impôt, qui finance déjà les déchèteries ; une seconde fois, pour le nettoyage et le transport des déchets par les agents municipaux.

Pour limiter ces pratiques, la municipalité devra renforcer les moyens de protection, comme l'installation de barrières aux accès forestiers.

Chaque geste compte ! Utiliser les déchèteries, c'est préserver la propreté de la commune et éviter des dépenses inutiles pour tous.

J.P. Borderieux

► Sécurité

Opération sécurité vacances

Vous partez en vacances et souhaitez que votre domicile reste sous surveillance pendant votre absence ?

Grâce à l'opération « Tranquillité Vacances », les forces de l'ordre (police ou gendarmerie) organisent des patrouilles régulières aux abords de votre logement. En cas d'anomalie (dégradation, tentative de cambriolage, etc.), vous serez immédiatement prévenu.

Comment s'inscrire ?

À Livry, en zone Police, l'inscription est possible jusqu'à 45 jours avant votre départ, et au plus tard 3 jours avant. Plus besoin de vous déplacer : tout se fait en ligne, simplement et rapidement, via le site : service-public.gouv.fr.

Conseils pour un départ en toute sérénité

Pour limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous recommandent de :

- Éviter de diffuser vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique.
- Faire relever votre courrier par une personne de confiance (sans laisser de

clé sous le paillason !). Vous pouvez aussi demander à La Poste de le rediriger vers votre lieu de vacances.

- Rediriger vos appels du fixe vers votre portable.
- Vérifier portes, fenêtres et volets : fermez et verrouillez tout soigneusement.
- Un voisin peut aussi ouvrir et fermer les volets en votre absence.
- Sécuriser vos objets de valeur : ne laissez pas de grosses sommes d'argent chez vous. Rangez bijoux et objets d'art en lieu sûr, après les avoir photographiés. Pensez à les faire expertiser et vérifiez leur couverture auprès de votre assurance.

Partir en vacances, c'est bien. Revenir avec la certitude que tout va bien, c'est mieux !



► Déchets

Composteur

Nous rappelons que, dans le cadre de son programme local de prévention, le SMITOM-LOMBRIC propose aux habitants du territoire la mise à disposition de composteurs individuels gratuits.

Plusieurs modèles sont proposés afin de s'adapter aux besoins des habitants (bois ou plastique, différentes capacités). Les demandes doivent être effectuées directement en ligne via le formulaire dédié (voir chemin ci-dessous) :

<https://www.lombric.com/reduire-mes-dechets/compostage-et-jardinage-au-naturel/demande-de-composteur/melun-val-de-seine/>

Tout en produisant un amendement naturel utile au jardin, le compostage permet de réduire significativement la quantité de déchets ménagers collectés, et donc de participer à limiter l'augmentation de la TEOM.

Beaucoup d'autres informations utiles au quotidien vous attendent dans la rubrique « Actualités » du site internet du SMITOM (www.lombric.com).

► Etat civil

Parution autorisée par les familles concernées

Naissances :

Le 31/01/2026 NOGUEIRA Jean, Hermino, Jean-Claude

Le 26/03/2026 LIENARD LAURENT Ambre, Léonie, Simone

Le 28/02/2026 ZUNIGA MACCHIA Marilou

Le 04/04/2026 HAUSE PRUNIER Eloïse, Raymonde, Annette

Le 01/06/2026 MATHIEU Eloise, Ana, Rose

Baptêmes civils :

Le 10/01/2026 MATONGO TOGBA Thylia, Louise, Martine

Le 18/04/2026 POTTIER Adam, Claude, Guillaume

Le 18/04/2026 POTTIER Agathe, Romy, Nadège

Mariages :

Le 27/06/2026 GONCALVES DE SOUSA Michel et
PANENKOVA Irina Nikolaevna

Décès :

Le 13/03/2026 PLANES Didier, Robert, Jean

Le 24/03/2026 BUVAL Charles

Le 19/04/2026 LESAGE Evelyne, Geneviève

Le 06/04/2026 GEERTS Jean-Claude, Gérard, Louis

Le 20/05/2026 GARREAU Nicole, Pauline, Ernestine

Le 23/05/2026 PIERRE Marie, Louise, Victorine

Le 25/05/2026 GOUCHON Monique, Marie

► Agenda

Juillet

Le 18 : Festival Hey ! t'es libre ? dès 17h, parc du Fief

Août

Le 27 : Cinéma en plein air, parc du Fief

Septembre

Le 6 : forum des associations, parc Dumaine

Le 18 : concert à l'église

Le 20 : Journée du patrimoine

Le 23 : Musique de chambre à la cave de la Villa du Nil

Le 26 : Livry en Fête, parc du Fief

Octobre

Le 4 : les 10 bornes de Livry

Le 11 : Théâtre à l'ALJEC

► A venir

Ciné en plein air

Le conseil municipal vous donne rendez-vous le jeudi 27 août 2026 pour une grande soirée cinéma en plein air placée sous le signe de l'aventure, du spectacle et du patrimoine ! Une soirée immersive autour des Trois Mousquetaires : *D'Artagnan* à 20h30.

Avant la projection du film, le public pourra assister dès 19h30 à une présentation des Compagnons du Grand Veneur, troupe reconnue d'escrime artistique et de théâtre de spectacle.

La soirée se poursuivra avec la projection en plein air du film.

Un grand film d'aventure français porté par François Civil, Vincent Cassel, Romain Duris, Pio Marmai et Eva Green, revisitant avec souffle et modernité le célèbre roman d'Alexandre Dumas.

Entre complots, amitié, honneur et combats à l'épée, venez vivre une soirée estivale conviviale sous les étoiles. Bonne soirée en famille !



► Et ensuite ...

Livry en fête

Nous vous donnons rendez-vous samedi 26 septembre 2026, de 14h à 18h, pour une après-midi festive et familiale placée sous le signe du jeu, du divertissement et de la convivialité dans le parc du Fief.

Petits et grands pourront profiter de nombreuses animations et activités installées pour l'occasion : parcours pirate, safari parc, bille Aquaball, foot Arena et toujours du maquillage artistique mais aussi des tatouages éphémères et des jeux en bois.

Cette grande fête familiale permettra à chacun de partager un moment de détente et de bonne humeur autour d'animations ludiques et accessibles à tous.

**La chasse**

✿ Pour profiter pleinement de nos chemins, un petit coup d'œil au calendrier suffit : la nature est belle, la prudence aussi.

Les chasseurs nous informent des battues prévues sur notre commune pour 2026. Les promeneurs, riverains, passionnés de nature peuvent ainsi circuler en toute sérénité.

Bois de Livry - Godino	Parc de Livry ENS
Dimanche 11 octobre Bois	Vendredi 11 décembre
Dimanche 15 novembre Godino	
Dimanche 6 décembre Bois	

► Livry environnement

Opération Berges "saines"

Ce dimanche 12 avril, une douzaine de courageux participants sont venus ramasser les déchets divers sur les berges de la Seine, aux abords de l'espace naturel sensible et le long de la route départementale 39, à Livry-sur-Seine.

Les bénévoles sont moins nombreux qu'en 2025 mais les déchets sont présents et même en augmentation comme les bouteilles en verre d'alcools forts. Les affichettes apposées en différents points de la commune pour prévenir de l'opération ont été victimes de dégradations.



Il faut croire que certaines personnes préfèrent vivre entourées d'ordures à tel point qu'une opération de nettoyage les gêne.



Les services techniques de la commune ont contribué à l'enlèvement des encombrants.

J P-Borderieux

► Femmes solidaires

Une année dynamique et une transition en douceur

Près de 100 personnes ont visité l'exposition « NOTRE MATRIMOINE » dans laquelle 30 femmes sont à l'honneur. Portraits de scientifiques, peintres, écrivaines, résistantes, qui ont pris leur place dans l'histoire de notre pays. Cette exposition favorise la reconnaissance de la diversité de leur apport dans tous les domaines et la place des femmes dans les avancées pour leurs droits, dans leur vie et dans la vie sociale et politique dans notre histoire.

En avril, nous avons rencontré des élèves au collège de Champagne-sur-Seine, en partenariat avec les enseignants de cet établissement scolaire autour de notre exposition « VIOLENCES, ELLES DISENT NON ».

Bon moment d'éducation populaire pour sensibiliser ce jeune public sur les violences sexistes et sexuelles dans notre société. Une autre initiative est prévue à

l'automne avec notre exposition « ELLES COMME LAÏCITE ».

Nous disposons de l'agrément du ministère de l'Éducation nationale et sommes disponibles si des lycées ou des collèges, notamment dans l'agglomération melunaise, souhaitent engager des partenariats. Un projet de conférence-débat sur le thème des femmes et de la laïcité est en réflexion pour cet automne à Livry.

A la rentrée, nous serons présentes au forum des associations le dimanche 6 septembre à Livry-sur-Seine et également dans d'autres localités de l'agglomération melunaise. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information. Nous vous souhaitons un bel été.

Contact : femmessolidaires77sud@mailo.com

K. Jarry, présidente



► Associations

Le forum de la rentrée

Les associations et le conseil municipal vous donnent rendez-vous le dimanche 6 septembre 2026 pour le traditionnel forum des associations, organisé dans le parc de la salle Dumaine, de 9h à 13h.

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée permettra aux habitants de découvrir la richesse du tissu associatif local et les nombreuses activités proposées tout au long de l'année.

Sports, culture, loisirs, solidarité, jeunesse, patrimoine ou encore bien-être : les associations présentes accueilleront le public pour présenter leurs actions, répondre aux questions et enregistrer les inscriptions pour la nouvelle saison.

Que vous souhaitiez pratiquer une activité sportive, découvrir une passion artistique, vous investir dans la vie locale ou simplement partager un moment convivial, ce forum est l'occasion idéale pour trouver l'association qui vous correspond.

Informations pratiques

Date : Dimanche 6 septembre 2026

Horaires : de 9h à 13h

Lieu : Parc de la salle Dumaine

Nous vous attendons nombreux pour cette matinée placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité !

H. Ducat



► Comité d'animation

Un nouveau départ



Doté depuis peu d'une nouvelle présidente en la personne de Martine Lorée, le Comité d'animation va de l'avant et fourmille de projets. Si l'idée de course de caisses à savon que nous avions évoquée a dû être abandonnée vu la complexité de la réglementation à observer, trois animations auront eu lieu lorsque ce bulletin paraîtra. Tout d'abord, le 5 juin, un grand pique-nique était proposé à tous les Livryens dans le parc de la mairie, chacun apportant son repas. Animation musicale par le groupe Blue Print, scène ouverte pour les musiciens venus avec leur instrument, jeux en bois, démonstration de danse classique, marchand de glaces, tout était prévu pour que les Livryens passent une bonne soirée : un peu plus de 200 personnes ont

répondu à l'appel et ont apprécié ce moment de partage, installés à table ou sur l'herbe. Autre date, le 12 juin avec une soirée théâtre à la cave, grâce aux Foyers ruraux, et bien sûr la participation à Fêtons l'été, réunion de la Saint-Jean et de la fête de la Musique le 20 juin à l'ALJEC, pour laquelle le Comité d'animation finance la partie musicale.

Après la coupure des vacances nous serons présents au forum des associations début septembre, avant une grande première le 20 septembre, pour la journée du Patrimoine, où un circuit interactif vous permettra de découvrir des lieux de Livry que vous ne connaissez peut-être pas : les tranchées de la guerre de 14, le four à chaux, la glacière,

l'embarcadère, etc. Sont également prévus un concert de musique de chambre le 29 septembre dans la cave de la Villa du Nil ainsi que du théâtre d'improvisation le 21 novembre, toujours dans la cave. Enfin, l'année se clôturera par le Téléthon et un concours de décorations de Noël. Et nous pensons déjà à 2027.

Comme vous pouvez le voir, il y a des idées des projets, des envies... C'est pourquoi un apport de bras supplémentaires ne serait pas superflu ; venez nous rejoindre, bonne humeur et convivialité garanties.

Pour être au courant de tout, sur Facebook : Comité D'animation et, sur Instagram : comité_d'animation_livryens.

Ph. Bailly



► Forêts comestibles

Les trophées de la réserve de biosphère

Chaque année, la Réserve de biosphère UNESCO de Fontainebleau et du Gâtinais met à l'honneur, à travers ses Trophées, des projets remarquables portés sur son territoire. Cette distinction valorise les initiatives qui incarnent concrètement les missions des réserves de biosphère définies par l'UNESCO : conserver la biodiversité, soutenir un développement humain durable, et faire vivre des actions de sensibilisation, de recherche et d'éducation.

Les Trophées récompensent des porteurs de projets de toute nature — exploitants agricoles, associations, collectivités, entreprises, établissements scolaires, particuliers — dont les actions contribuent à protéger les milieux naturels, à valoriser le patrimoine local, à transformer les

pratiques agricoles, ou à reconnecter les habitants avec leur territoire.

Pour cette édition 2025, trois lauréats ont été distingués. Trois projets très différents par leur échelle, leur méthode et leurs porteurs, mais qui partagent une même ambition : faire de la réserve de biosphère un laboratoire vivant où s'inventent les manières d'habiter durablement le territoire.

Forêts comestibles - Livry-sur-Seine

Une association qui transforme les espaces verts publics du village en vergers comestibles multi-étagés, en lien étroit avec les écoles, la mairie et les habitants.

J. Vivité



► Les petits minots

Une saison bien remplie !

Depuis le dernier Livry Info, les Petits Minots n'ont pas chômé.

En janvier, la traditionnelle galette des rois a réuni petits et grands dans les locaux de l'association.

En février, les crêpes de la Chandeleur ont régalié nos loulous, et le Loto imagé a fait son retour. Même si la salle n'était pas pleine, les participants ont profité d'un moment convivial et de très beaux lots.

En mars, Princesses, Chevaliers, Clowns, Coccinelles et bien d'autres personnages hauts en couleur ont défilé jusqu'à la mairie sous un magnifique soleil.

Le beau temps nous a encore accompagnés en avril pour la chasse aux œufs. Les cloches de Pâques avaient bien travaillé : les enfants sont repartis ravis et les paniers bien remplis.

Les plus grands ont également été accueillis à l'école maternelle pour partager des temps festifs avec leurs

futurs camarades : d'abord autour de la brioche des rois, puis lors d'une chasse aux œufs. Ces moments chaleureux leur ont permis de découvrir les lieux et de faire un premier pas vers l'école en toute sérénité.

Par contre début juin la bourse aux jouets a été annulée faute de participants.

Encore une année bien remplie pour l'association ! Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire à « nos futurs entrants » et nous vous attendons nombreux en septembre 2026 !!

Pour toute information, vous pouvez nous contacter :

Mme Hubert Jennifer (présidente de l'association) au 06 23 79 49 74
par mail : petitsminots77@gmail.com

J. Hubert



► Don du sang

Une année dynamique et une transition en douceur

Une année dynamique et une transition en douceur pour l'association des donneurs de sang

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de Vaux-le-Pénil, Livry-sur-Seine et environs a connu une année 2025 marquée par une mobilisation solide des donneurs et par l'évolution naturelle de son équipe dirigeante.

Une présidence qui évolue dans la continuité.

À l'occasion de son assemblée générale le 7 mars dernier, l'association a célébré ses 50 ans d'existence et salué l'engagement de Jean-Louis Fichot, président depuis 28 ans. Figure appréciée pour sa disponibilité et son sens du collectif, il a accompagné l'association pendant près de trois décennies.

À 79 ans, il a choisi de transmettre la responsabilité de la présidence, dans un esprit de continuité et de confiance. C'est ainsi que le bureau a été totalement renouvelé. Claire Kaoua, 53 ans, assure désormais la présidence, avec la volonté de poursuivre le travail engagé et de renforcer encore la mobilisation autour du don du sang. Elle est accompagnée dans sa mission par une vice-présidente, Lisa Adaius, un nouveau trésorier, Marcos Lopes Leal Junior, et une nouvelle secrétaire, Caroline Pascual.

Une année 2025 marquée par une participation soutenue.

En 2025, cinq collectes ont été organisées sur le territoire. 319 personnes s'y sont présentées pour une

prévision EFS de 310, 269 ont été prélevées dont 21 nouveaux donneurs chaleureusement remerciés pour leur premier engagement

Les collectes d'avril et de septembre ont été particulièrement fréquentées, confirmant la fidélité des donneurs locaux.

Une évolution positive sur trois ans. Les chiffres des années 2023 à 2025 montrent une progression régulière du nombre de personnes présentées :

2023 : 284 présentés – 255 prélevés

2024 : 311 présentés – 271 prélevés

2025 : 319 présentés – 269 prélevés

Si le nombre de personnes prélevées reste stable entre 2024 et 2025, la fréquentation globale est en hausse. Sur trois ans, les prévisions de l'EFS sont globalement atteintes, ce qui constitue un résultat encourageant dans un contexte national marqué par une légère baisse des dons.

Une association active et mobilisatrice

Avec près de 800 adhérents, l'association continue de jouer un rôle essentiel dans la sensibilisation au don du sang et l'organisation des collectes locales. L'arrivée de la nouvelle présidente s'inscrit dans une dynamique collective solide, portée par l'engagement des bénévoles et la fidélité des donneurs.

L'association recherche des bénévoles qui résident à Livry ... intéressé ? faites-vous connaître :

dondusang.vaux.livry@gmail.com

Prochaines collectes :

29 août 2026 / 14 novembre 2026

VOTRE MOBILISATION EST ESSENTIELLE

Vous, votre famille, vos amis... tout le monde peut être amené à recevoir du sang. Plus les donneurs seront nombreux, plus les patients auront de chances d'être soignés avec les produits sanguins les plus adaptés.

Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous et sur les réseaux sociaux. [f](#) [t](#) [i](#) [d](#) [i](#) [n](#)

UN DONNEUR AVERTI EN VAUT DEUX !

Pour faire un don de sang, il faut :

- Être âgé de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour un don de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg
- Venir avec un document d'identité (avec photo)

RENDEZ-VOUS EN LIGNE POUR :

- Faire le test* avant de vous déplacer.
- Trouver votre lieu de don.
- Prendre RDV en ligne.
- Poser vos questions à notre chatbot.
- Créer votre compte personnel.

dondusang.efs.sante.fr

* Attention ce test ne remplace pas l'entretien préalable au don.



RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE



dondusang.efs.sante.fr



► Foyers ruraux Hey ! T'es libre ?



Un accueil de loisirs estival pour les 12-17 ans à Livry-sur-Seine

Du 6 au 18 juillet 2026, les adolescents de 12 à 17 ans sont invités à participer à une nouvelle édition de "Hey ! T'es Libre ?", l'accueil de loisirs estival organisé à l'ALJEC par les Foyers Ruraux de Seine-et-Marne.

Cette année, le projet s'inscrit dans la continuité du parcours annuel "Donne de la Voix", un programme pensé pour favoriser l'expression, l'autonomie et la confiance en soi des jeunes. Sans être un stage artistique à proprement parler, cette édition proposera un fil rouge autour de la voix, de la prise de parole et de la créativité, tout en conservant l'esprit convivial et détendu d'un accueil de loisirs d'été.

Pendant deux semaines, les jeunes vivront une expérience équilibrée entre

loisirs, découvertes, expression artistique, vie de groupe et détente, dans un cadre bienveillant et stimulant.

Au programme :

Loisirs & détente : grands jeux, sorties, temps conviviaux, veillées et vie de groupe.

Expression & création : ateliers autour de la prise de parole, de l'interprétation, de l'expression artistique et de la créativité, accompagnés par des intervenants, dont l'artiste seine-et-marnaise Marion Cassel. Développement personnel : favoriser l'autonomie, développer l'estime de soi, apprendre à travailler ensemble et gagner en confiance.

Un temps fort final : les jeunes imagineront et construiront un festival familial festif, présenté le samedi 18 juillet, où ils seront les véritables acteurs de l'événement !

Pensé comme une aventure collective, "Hey ! T'es Libre ?" permet aux adolescents de vivre un été riche en découvertes, rencontres et expériences, tout en développant leur créativité et leur pouvoir d'agir.

Lieu : ALJEC – Livry-sur-Seine

Dates : du 6 au 18 juillet 2026

Samedi 18 juillet : Festival "Hey ! T'es Libre ?" de 17h00 à 23h00

Inscriptions ouvertes (places limitées) sur fdfr77.org/heyteslibre ou directement sur le formulaire de pré-inscription bit.ly/htl2026

Infos : Steve VINH-SAN – 07 43 36 17 16 – anim.jeunes@fdfr77.org



► APILS

Bilan de l'année



L'association des parents d'élèves (APILS) a connu une année riche en moments de convivialité. Parmi les temps forts, un grand loto a été organisé le 30 novembre 2025, réunissant de nombreuses familles dans une ambiance chaleureuse et festive.

L'association a également développé un partenariat avec le chocolatier Jeff de Bruges, permettant aux parents et enfants de profiter de commandes de chocolats à l'occasion de Noël et de Pâques.

Lors de l'activité 2025/2026, les actions et moments de l'Apils ont permis de reverser

aux écoles 2 938 €, répartis en fonction du nombre d'élèves soit 1 092€ pour la maternelle et 1 846€ pour l'élémentaire.

Enfin, la kermesse de l'Apils : une belle réussite pour clôturer l'année scolaire.

Le samedi 13 juin 2026, l'Association des parents d'élèves a organisé sa traditionnelle kermesse dans l'enceinte de l'école élémentaire Michel-Blanchouin. Cette journée festive a rencontré un franc succès et a rassemblé de nombreuses familles dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Les enfants ont pleinement profité des nombreuses animations proposées tout au long de l'après-midi : châteaux gonflables, pêche aux canards, photobooth, jeux d'adresse et bien d'autres activités qui ont suscité enthousiasme et éclats de rire.

Grâce à la mobilisation des bénévoles, des parents et de l'équipe éducative, cette édition 2026 a permis à chacun de partager un agréable moment de détente et de convivialité. Les sourires des enfants et la forte participation des familles témoignent de la réussite de cet

événement qui clôture en beauté l'année scolaire."

L'Apils remercie chaleureusement les familles qui participent aux événements de l'association car c'est grâce à elles que l'association peut reverser de l'argent aux écoles de la commune.



► ALJEC

La vie des sections

Soirée « Années 80 »

Le samedi 28 mars, l'ALJEC organisait une "SOIREE ANNEES 80". La première partie, consacrée au karaoké, a permis à un bon nombre de chanteuses et chanteurs de chauffer leurs cordes vocales en interprétant des tubes de cette époque.

La deuxième partie était réservée aux danseuses et danseurs, qui ne se sont pas fait prier pour aller se déhancher sur des chansons de stars du disco.

Cette soirée fut une réussite, il y a longtemps que la grande salle de l'ALJEC n'avait pas accueilli autant de personnes, de 7 à plus de 77 ans, pour une soirée festive. Une très large majorité des personnes présentes sont reparties enchantées de leur soirée avec des hits disco plein la tête.

Merci au DJ MATHIEU et aux bénévoles pour leur implication.

Soirée à renouveler !!!

**Break in Livry : une 2^e édition réussie**

Le dimanche 24 mai s'est tenue la deuxième édition du Battle Break in Livry, organisée par Hugo Baclet avec l'ALJEC. L'événement a permis aux débutants de découvrir l'univers des compétitions officielles grâce à deux catégories : Débutants et 3 vs 3.

Des danseurs venus de Meaux, Sainte-Geneviève-des-Bois, Orléans, Bourges et d'autres communes ont affronté les jeunes talents livryens, qui ont fièrement défendu les couleurs du village.

Le trophée remis aux vainqueurs a été réalisé par Les Vitraux de Livry.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle journée.

Rendez-vous l'an prochain pour la troisième édition.

Le Trail des 10 Bornes de Livry revient sous les couleurs d'Octobre Rose

Le samedi 4 octobre prochain, la commune de Livry vibrera au rythme des foulées des participants du désormais incontournable Trail des 10 Bornes. Cette nouvelle édition sera placée sous le signe de la solidarité et de la prévention avec pour thème Octobre Rose, campagne dédiée à la lutte contre le cancer du sein. Cette année, les organisateurs proposent des nouveaux parcours avec plusieurs distances accessibles à tous : 1 km, 3 km et 10 km. De quoi permettre aux enfants, familles, marcheurs et coureurs confirmés de participer à cette belle journée sportive et solidaire.

Le départ des différentes courses sera donné depuis le site de l'ALJEC, situé 6 rue du Four-à-Chaux. Les participants évolueront sur des chemins et sentiers offrant un cadre naturel et convivial, idéal

pour partager un moment sportif dans la bonne humeur et l'émulation sportive. Au-delà de la performance, cette manifestation mettra en avant les valeurs de partage, de solidarité et de sensibilisation. Plusieurs animations accompagneront l'événement afin de rappeler l'importance du dépistage et du soutien aux personnes touchées par la maladie.

Les organisateurs invitent les habitants, associations, familles et passionnés de course à pied à venir nombreux pour participer ou encourager les coureurs tout au long de cette journée placée sous le signe du sport et de la solidarité.

Les inscriptions sont désormais ouvertes sur le site ProTiming.

<https://www.protiming.fr/Runnings/detail/8415>

Rendez-vous le 4 octobre pour courir ensemble aux couleurs d'Octobre Rose !



Chorale

Seule votre douche est témoin de vos talents de chanteur ou chanteuse ? Dommage ! Vous avez envie de chanter « a capella » comme on dit ? Sans piano, sans guitare mais à plusieurs, ensemble. A 3 voix, à 4 voix, à l'unisson parfois. C'est à la chorale de Livry qu'il faut venir le lundi soir, hors vacances scolaires, de

19 h 45 à 21 h 45, dans la petite salle de l'ALJEC. Peut-être un peu plus tôt dès la rentrée. Vous ne maîtrisez pas la lecture d'une partition ? Peu importe, notre chef de chœur Joël Simon nous concocte des enregistrements audio voix par voix qui nous permettent de réviser en dehors des séances. Pas besoin d'être Yvan Rebroff ou Pavarotti, la Callas ou Céline Dion.

Juste avoir envie de chanter ! La concentration est de mise, l'humour et la bonne humeur aussi.

Les bienfaits du chant choral sur la santé, le moral, la confiance en soi, la relation aux autres ne sont plus à démontrer. Alors, qu'attendez-vous pour venir faire un essai ? Nous, nous y serons !

Nous vous attendons pour les inscriptions au forum des associations le dimanche 6 septembre (une plaquette, avec détails des différentes activités sportives et culturelles, avec les horaires et les prix, vous sera distribué dans vos boîtes aux lettres à la fin août)

**Concert Rétina**

Le dimanche 29 mars, la salle de l'ALJEC était de nouveau comble pour accueillir 5 chorales dont celle de l'ALJEC dirigée par Joël Simon qui ont interprété bénévolement quelques chansons de leur répertoire afin de recueillir des dons au profit de RETINA FRANCE.

Ces concerts permettent de financer des programmes de recherches sur les maladies de la vue. Un grand merci à tous les choristes.

Yoga : Une année pour respirer, progresser, se retrouver

Le yoga à l'ALJEC, c'est d'abord une rencontre : celle d'une pratique exigeante mais accessible, et d'un groupe qui, semaine après semaine, vient chercher un espace pour souffler, se recentrer et se renforcer.

Cette saison encore, les cours animés par Rebecca ont offert bien plus qu'un simple moment de détente : une véritable exploration du corps, du souffle et de la présence à soi.

Une pratique progressive et ouverte à tous

Le hatha yoga enseigné à l'ALJEC repose sur cinq piliers essentiels : la respiration, la relaxation, la méditation, les postures et la pensée positive.

Au fil des séances du mardi soir, chacun a pu avancer à son rythme, affiner son ancrage, développer sa souplesse, renforcer sa musculature profonde et découvrir la puissance d'un souffle maîtrisé.

Le groupe, composé de plusieurs niveaux, a su créer une dynamique bienveillante où débutants et pratiquants confirmés progressent côte à côte, dans un esprit d'écoute et de respect.

Cette année, une nouveauté a apporté une énergie toute particulière : le cours enfant du mercredi matin, où six petits yogis de 3 à 9 ans ont découvert, à travers le jeu et le mouvement, les premières sensations d'équilibre, de respiration et de calme intérieur. « Les

grands aident les petits et les encouragent ».

Des stages pour aller plus loin

La saison a également été rythmée par plusieurs temps forts, pensés pour approfondir la pratique :

Deux stages intensifs, en novembre et en février, dédiés aux niveaux intermédiaires et confirmés.

Un cours en plein air, au Parc du Fief le 24 mai.

Un cycle de méditation, en janvier, avec une séance par semaine pendant quatre semaines.

Une parenthèse nouvelle avec Aurélie

Durant trois petits mois, les yogistes ont également eu la chance de découvrir, grâce à Aurélie, une nouvelle approche du yoga.

Professeur de Vinyasa et de Yin Yoga principalement, elle aime également transmettre le Yoga Dansé.

Une pratique douce et engagée à la fois, qui a permis au groupe d'explorer d'autres sensations, d'autres rythmes, d'autres chemins vers la présence à soi.

Une parenthèse accueillie avec curiosité et enthousiasme, qui a enrichi la saison d'une couleur supplémentaire.

« Le yoga n'est pas une quête de performance »

Rebecca le rappelle souvent « Le yoga n'est pas une compétition. C'est un chemin vers le bien-être intérieur, la sérénité et la présence à soi. »

Cette philosophie a guidé toute l'année : pratiquer sans jugement, respirer pleinement, accueillir ce qui vient, et repartir plus léger.

Cap sur la saison 2026-2027, l'aventure continue dès la rentrée avec des cours adultes et un cours enfants, des stages et pourquoi pas des cycles de méditation. Pour en savoir plus, rendez-vous au forum des associations.

Que vous soyez curieux, débutant ou déjà passionné, le yoga à l'ALJEC vous ouvre ses portes.

Venez respirer, vous poser, vous renforcer... et pourquoi pas partager ce moment avec un proche.

Il n'est jamais trop tard pour s'offrir un instant hors du temps.

L'ALJEC et ses sections

- Chorale
- Danse
- Gymnastique enfant
- Yoga
- Gymnastique adulte
- Stretching
- Breakdance
- Atelier image
- Les jeudis de l'ALJEC
- Randonnée
- Marche nordique
- Trail
- Tennis de table
- Atelier musique (piano-guitare)
- Atelier écriture

Une fin de saison pleine d'émotion pour la section Modern Jazz de l'ALJEC

Cette année, le traditionnel spectacle de fin d'année de la section Modern Jazz de l'ALJEC, dont le thème était « Les rêves », n'a malheureusement pas pu avoir lieu en raison des conditions climatiques défavorables.

C'est avec beaucoup de déception que danseurs, danseuses, familles et bénévoles ont dû renoncer à présenter plusieurs mois de travail, de répétitions et de passion. Malgré cette annulation, tous se sont retrouvés autour d'un goûter convivial, transformant ce moment en une parenthèse de partage et d'émotion.

Cette rencontre a également été l'occasion de rendre un hommage chaleureux à Cécile, professeure de Modern Jazz, qui quitte l'ALJEC après 12 années d'engagement. Au fil des saisons, elle a su transmettre bien plus que la danse : sa passion, son énergie, sa

bienveillance et son investissement ont permis à de nombreux élèves de grandir, de s'épanouir et de prendre confiance en eux.

Danseurs, parents et bénévoles ont tenu à la remercier pour toutes ces années passées au sein de l'association.

Même si le rideau n'a pas pu se lever cette année, les souvenirs, les liens tissés et les émotions partagées resteront gravés dans les cœurs de tous.

L'ensemble de l'ALJEC souhaite à Cécile une belle continuation et beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure.



► ALJEC

Fête de l'été et musique



Cet évènement de fin de saison associative a eu lieu le 20 juin 2026 dans la cour de l'ALJEC.

Dans une ambiance très festive appréciée de nos Livryens et Livryennes et des habitants des communes proches, cette année encore a enregistré une fréquentation record.

Ce moment de détente avec un climat très estival avec buvette et restauration le traditionnel "Frites – Saucisses" a été accompagné musicalement par :

- la formation de l'ALJEC musiciens et musiciennes « l'ALJEC MUSIC BAND »,
- des groupes RCC (Red Cherry On The Cactus) , MEEC MAC,
- de la fanfare « Mammouth » de Bois-le-Roi.

Pour conclure sur le « Danse Floor ALJEC » l'ouverture d'une discothèque de plein air avec notre DJ « Matthieu ».

Exceptionnellement cette année en raison des conditions climatiques très particulières, nous n'avons pas procédé à notre traditionnel « feu de la Saint-Jean » mais cela n'a pas entaché la réussite de cette superbe fête villageoise.

Merci au Comité d'animation de Livry-sur-Seine pour leur participation active et aide financière et à tous nos bénévoles pour mener à bien cette fête annuelle.



► ARVAL

Un début d'année prometteur



Comment faire pour que les voiles ne s'envolent pas au premier souffle d'air ?

Pour les vignerons de l'ARVAL, après une année 2025 décevante, le premier trimestre 2026 marque le début d'un nouveau cycle. Sur le terrain, la taille est intervenue fin mars, puis la pose – laborieuse – du voile de protection contre le gel. Des pieds de chardonnay morts ont été remplacés et un rang expérimental d'un nouveau cépage proche du chardonnay, l'exelys, plus résistant aux maladies, a été planté, ce qui devrait permettre de diminuer les traitements. Début juin a dû être pulvérisé un répulsif, des chevreuils sans doute poussés par la faim s'intéressant d'un peu trop près aux jeunes feuilles.

Puis a eu lieu le 11 avril la mise en bouteilles du cru 2025, que nous nous dépêcherons d'oublier tant il ne répond en rien à nos attentes... Heureusement, si l'on peut dire, sa mauvaise qualité n'a d'égale que sa faible quantité, celle-ci étant certainement la cause de celle-là, la vinification d'un aussi faible volume dans une grande cuve n'ayant rien d'évident. Reste à espérer que ces 83 bouteilles s'amélioreront un peu en vieillissant... Moment important et concrétisation d'un souhait datant de quelques années, le 14 avril les classes de CE2 et CM1 de l'école élémentaire sont venues participer à la plantation de 36 pieds de raisin de table

dont ils pourront suivre l'évolution sur plusieurs années, jusqu'à l'apparition des premières grappes. Une semaine auparavant, quelques membres de l'ARVAL étaient allés à l'école leur faire un bref exposé sur l'histoire de la vigne à Livry, les différents types de raisin, le cycle de la végétation et les principales opérations nécessaires à sa culture. Accompagnés de leurs enseignantes, ils pourront venir régulièrement passer de la théorie à la pratique en participant, dans la mesure du possible, aux travaux.

Activités annexes de l'ARVAL, les sessions d'œnologie : le chardonnay en mars, les côtes-du-Rhône en avril ont été disséqués, comparés, expliqués... et dégustés (avec modération comme il se doit). Prochaine date fin juin pour les rosés d'exception. De même, un « voyage d'étude » a conduit fin mai une quarantaine de membres de l'ARVAL en Bourgogne : au programme visite de cave, repas à la ferme et visite du site de Guédelon. Autre activité annexe mais non moins importante, un barbecue était proposé aux adhérents de l'ARVAL le 27 juin sur le terrain de la vigne transformé en repas froid à la cave pour cause de canicule.

Enfin, l'ARVAL est toujours à la recherche de quelqu'un qui pourrait reprendre et faire vivre le blog (<http://arval-livry.blogspot.com>), les textes et les photos lui étant fournis.

Ph. Bailly

